



FÊTES DE NOËL

**LES AUTORITÉS, LE CONSEIL MUNICIPAL AINSI QUE LE PERSONNEL COMMUNAL
VOUS SOUHAITENT UN JOYEUX NOËL ET VOUS ADRESSENT
LEURS MEILLEURS VŒUX POUR 2021**

**DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, LA MAIRIE SERA FERMÉE DU
JEUDI 24 DÉCEMBRE
AU DIMANCHE 3 JANVIER 2021
RÉOUVERTURE AU PUBLIC LUNDI 4 JANVIER 2021**

Un grand merci à M. Serge Dubrit qui s'est chargé de la mise en place des illuminations de Noël sur les bâtiments et espaces publics. Des illuminations réussies pour donner un petit air de fête à notre village.



Divers

Concours de Nouvelles de Jussy
sur le thème :

« Le jour ou la nuit »

Catégories : Nouvelles, Poésies,
Illustrations

Le concours est ouvert aux per-
sonnes de plus de 16 ans, inscrip-
tion et règlement sur le site :

www.leconcoursdenouvelles.com

AUBERGE COMMUNALE

Fermeture de l'Auberge

les 24, 25, 26 & 31 décembre 2020

Ainsi que les 1er et 2 janvier 2021

Pour les autres jours et dans le contexte
actuel il est fortement conseillé de télépho-
ner afin de réserver votre table !

022 759 21 22



AGENDA

Du 25.12.20 au 06.01.21	Fermeture de la boutique « Fleur de Trèfle »
Du 23.12.20 au 04.01.21	Fermeture du tea- room « Jour Gy »
21.01.21	Conseil municipal

IMPÔTS SUR LES CHIENS

Dès le 4 janvier 2021 les propriétaires ou détenteurs de chiens pourront venir chercher la médaille 2021 à la mairie.

Délivrance des médailles uniquement sur présentation de :

- ◆ Une attestation RC spécifique pour « détenteur de chien » pour l'année 2021
- ◆ Du passeport ou certificat de vaccination indiquant la validité du vaccin contre la rage
- ◆ La preuve de l'enregistrement du chien auprès de la banque de données AMICUS

La taxe sera facturée par un bordereau délivré par les services de l'Etat durant l'année.

Un émolument administratif de CHF 10.- sera directement perçu par la mairie pour chaque dossier.



LITIÈRE VÉGÉTALE

Le canton de Genève s'engage dans une démarche de réduction des déchets à la source.

Avec une consommation moyenne de 33 kg de litière par chat par an, les services industriels de Genève ont identifié la litière minérale pour chat comme source de 5'000 tonnes de mâchefers par année. Ces résidus non combustibles de l'incinération doivent ensuite être stockés définitivement en décharge.

Une solution... Passer à la litière végétale !

- ◆ Fabriquée à partir de ressources renouvelables, elle est totalement incinérée sans production de résidus
- ◆ Elle produit moins de poussières, contribuant au confort d'utilisation et au confort respiratoire des félins et de leurs maîtres
- ◆ Elle a un pouvoir absorbant supérieur à la litière minérale, contribuant à un meilleur contrôle des odeurs, et est de fait dépourvue de parfum synthétique

Les chatons peuvent adopter la litière végétale dès leur plus jeune âge. Les chats adultes auront peut-être besoin d'une période d'adaptation et de mélange progressif de la litière végétale avec leur litière habituelle.

Avec ce simple changement, les propriétaires de chats peuvent agir concrètement et facilement pour la réduction des déchets.

En vente dans la plupart des grandes surfaces !



CAMBRIOLAGES ET DÉMARCHAGES

Les fêtes de fin d'année sont une période propice à la multiplication des cambriolages et de démarchages

La police rappelle les réflexes simples à adopter: simuler une présence (minuteurs, lumières, télévision ou radio allumée, etc.), mettre ses valeurs à l'abri et signaler au 117 tout comportement suspect près de chez vous ou chez votre voisin si celui-ci est absent L'installation d'équipements (serrures à cylindre non-apparent, poignées de fenêtres à clé, lampe extérieure avec détecteur de mouvement, dispositif intérieur de vidéosurveillance) peut aussi être un élément dissuasif.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune entreprise n'a été mandatée par la commune ou par ses partenaires (SIG-etc.) pour proposer des travaux ou audits divers.

Ne laissez jamais un inconnu pénétrer dans votre logement. En cas de visite inattendue, observez d'abord la personne à travers la fenêtre ou le judas. Exigez que l'on vous montre une pièce d'identité, et vérifiez-la (ouvriers, autorité, police).

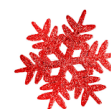


Mairie de Gy

Route de Gy 164 - 1251 Gy

Tél : 022.759.15.33 - Fax : 022.759.13.65

Courriel : info@gy.ch - Site internet : www.mairie-gy.ch



Ouverture au public : lundi : 14h00 à 17h00 / mardi et mercredi : 8h00 à 11h00 / jeudi : 16h00 à 19h00, ou sur rendez-vous